

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, BOULLIER Magali, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, RIVIERE Mickaël, SCHIMITZ Jean-Marc.

Etait absent(e) : SEIGNERET Ludivine.

Secrétaire de séance : Jean-Marc SCHIMITZ.

Date d'envoi de la convocation : 22 mars 2024.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

- BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les étapes de la construction du Budget Primitif 2024 qui a été soumis à la commission finances.

Mr Jean-Marc HETSCH, adjoint en charge des finances, présente le projet de budget primitif Communal 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses membres présents, d'adopter le budget primitif communal de l'exercice 2024, équilibré comme suit, après reprise des résultats :

En section de fonctionnement

Dépenses : 1 182 631,71 €
Recettes : 1 182 631,71 €

En section d'investissement

Dépenses : 1 200 201,66 €
Recettes : 1 200 201,66 €

- **BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2024**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les étapes de la construction du Budget Primitif 2024 qui a été soumis à la commission finances.

Mr Jean-Marc HETSCH, adjoint en charge des finances, présente le projet de budget primitif Assainissement 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ses membres présents, d'adopter le budget primitif Assainissement de l'exercice 2024, équilibré comme suit, après reprise des résultats :

En section de fonctionnement

Dépenses : 63 531,99 €

Recettes : 63 531,99 €

En section d'investissement

Dépenses : 101 049,08 €

Recettes : 101 049,08 €

Ainsi fait et délibéré par les membres présents, qui lecture faite, ont signé au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc SCHIMITZ.

Pour extrait conforme certifié exécutoire le 28 mars 2024.
Le Maire,
Charles BRUN.